

Le point culminant est à l'église avec une altitude de 62 mètres (par rapport au niveau de la mer). Le point le plus bas est à 13 mètres et se situe au niveau de la passerelle-observatoire franchissant la rivière du Jaunay, en contrebas du hameau du Moulin des Rochelles.

Toponymie : la commune appartient à l'entité physique du Bas-Bocage (1). Sur son territoire, elle compte 58 lieux-dits désignant des sièges d'exploitation agricole, hameaux et maisons particulières isolées.

Le Jaunay

La rivière prend sa source sur la commune vendéenne de Venansault près du lieu-dit « Puyrajou » à une altitude de 75 mètres, et s'écoule en pente douce d'Est en Ouest.

Au 15^{ème} siècle, le Jaunay était maîtrisé et rendu navigable afin de permettre le transport de marchandises de l'arrière-pays à la mer.

Après un itinéraire de 45 kilomètres, le cours d'eau se jetait dans l'océan au niveau du lieu-dit de La Roche Biron (au Sud de Givrand). L'endroit s'ensasant et s'ensablant, on procéda, à partir de 1542, à la dérivation des eaux du Jaunay par la construction d'un canal longeant les dunes pour rejoindre la rivière La Vie à Saint-Gilles Croix de vie.

Un plan d'eau de 115 hectares a été créé par la construction, en 1978, d'un barrage qui se situe sur la commune de Landevieille au lieu-dit de La Savarière. Outre l'alimentation en eau potable, il permet l'écrêtement des crues, les loisirs nautiques, la pêche, et, en son pourtour, des randonnées pédestres et circuits VTT.

Le patrimoine architectural

L'église

L'église est placée sous le double vocable de Saint-Pierre et Saint-Paul. Qu'elle soit aujourd'hui simplement appelée « église Saint-Pierre » résulte de facilités du langage oral ou écrit adoptées par les habitants et leurs curés.

Le bâtiment et son architecture ont évolué au fil des siècles. On distingue la partie la plus ancienne du 12^{ème} siècle, reconnaissable à son toit en ardoises, et la partie recouverte de tuiles rouges qui, correspond à l'époque gothique et date du 15^{ème} siècle.

Incendiée en 1568 par les protestants lors des guerres de religions, l'église fut à nouveau la proie des flammes en 1794. Chaque fois, elle a été relevée par les paroissiens.

Son aspect actuel est dû aux travaux de rénovation réalisés entre 1998 et 2003.

La chapelle Notre-Dame-de-Garreau

À 3 kilomètres à l'Est du bourg, sur la route menant à Martinet, le lieu-dit de Garreau est devenu, au 4^{ème} siècle, un lieu de piété consacré par l'édification d'un sanctuaire dédié à la Vierge-Marie. Connue sous le vocable de Notre-Dame de Garreau ; l'existence de la chapelle n'est avérée qu'à partir de 1560. Détruite par les protestants en 1568, et reconstruite en 1657, elle se limite alors à une unique nef. Le chœur et le transept ont été créés en 1663 par adjonction de deux chapelles. La dernière transformation a été, en 1895, la construction en façade ouest d'un narthex (2) surmonté d'une tribune permettant de célébrer les messes en plein air. Un pèlerinage s'y tient le premier dimanche de septembre. Si l'affluence s'est aujourd'hui considérablement réduite, il rassemblait, jusque dans les années 1960, des fidèles venant de tout le département.

(1) Par rapport au Haut-Bocage qui se situe à l'Est du département et est essentiellement constitué par les collines vendéennes. Le mot « bocage » s'est d'abord écrit « boscage » en anglo-normand et remonte au francique (langue des Francs du 1^{er} au 9^{ème} siècles) avec le mot « bosk » et ses diminutifs « bosquet », « boqueteau » indiquant un petit bois, un groupe d'arbres ou d'arbustes, à l'instar du paysage de la campagne vendéenne.

(2) Nom donné au porche fermé situé à l'entrée principale d'un édifice religieux.

Le Monument aux Morts

Réalisé en 1921 par Monsieur Rivière, sculpteur à Nantes, il est situé Place du Prieuré et comprend les noms de tous les chapelais victimes de la Première Guerre Mondiale. La plaque portant inscription des deux soldats morts au cours du conflit de 1939-1945 a été apposée en Octobre 1948.

Les calvaires

- Croix hosannière : le cimetière possède une croix monumentale ; édicule funéraire généralement érigé entre le 11^{ème} et le 17^{ème} siècle et au pied duquel on chantait l'hosanna, hymne en hommage aux décédés. C'était la « croix de tous » à l'époque où les tombes ne comportaient que de modestes croix de bois.

- Calvaire en sortie de bourg route de la Faverie : il a été érigé à l'occasion de la Mission (1) qui s'est déroulée du 15 Février au 8 Mars 1914. Il est en ciment armé et a été réalisé par Auguste et Emile Bigeard de Coëx.

- Rue Georges Clemenceau deux statues se font face : celle du Sacré-Cœur (2) de Jésus a été érigée le 19 Novembre 1922 au dernier jour d'une Mission débutée le 22 Octobre. La statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Marie est un don, en date 15 Août 1924, fait par Mme marguerite Trichet en reconnaissance de l'heureux retour de la Guerre 1914-1918 de son fils Arthur.

- Calvaire route de St-Julien des Landes au lieu-dit de Lavaud : un premier calvaire en bois fut érigé le 17 Novembre 1926 pour remplacer une croix placée à cet endroit en 1869. Le 28 Novembre 1948, à l'occasion d'une Mission, un nouveau calvaire en tôle de fer prenait la place de celui de 1926.

- Croix en bois en sortie du bourg en allant à Martinet : elle a remplacé, le 9 Avril 1978, une ancienne croix située au même endroit et appelée « la croix verte » (de par sa couleur d'origine).

- Croix de la Naulière à l'Ouest du château du même nom sur la route D 55 allant du Bourg à Aizenay : ce calvaire a été réalisé en 1983 à l'initiative de la famille Chappot de la Chanonie, propriétaire des lieux.

Le lavoir

Le lavoir communal a été construit en 1731 à l'initiative de l'Abbé Pierre BOUSSEAU, curé de la paroisse, à l'ancien lieu-dit de La Josetterie qui fait aujourd'hui partie intégrante du bourg. Il est situé à l'extrémité de l'actuelle Rue des Lavandières.

Cette installation était mise gratuitement à la disposition des chapelaises pour le lavage du linge, à titre privé comme professionnel. Une source émergeant du talus en surplomb alimentait le lavoir et, grâce à la déclivité, générait un courant permettant l'évacuation de l'eau de lavage.

L'association locale, « Aux sources du Pré », a bénévolement réalisé d'importants travaux de restauration pour lui redonner son aspect originel.

Les moulins

Au lieu-dit du Chiron, subsiste une tour en pierres qui est, en fait, le corps d'un ancien moulin à vent qui produisait de la farine. Démantelé en 1886, il est aujourd'hui aménagé en observatoire accessible au public.

Par le passé, le territoire de la commune comportait 9 autres moulins aujourd'hui disparus :

- 6 moulins à vent à farine situés aux lieux-dits de La Barbelinière, Garreau, la Grolle, les Rochelles, la Ruelle, la Tesserie,

- 3 moulins à eau : à la Baudrière, la Galésière et Guitton. Ces deux derniers moulins étaient des « moulins à foulon » ainsi désigné car pratiquant le foulage, opération consistant à dégraisser les tissus de laine dans l'eau de la rivière au profit des tisserands qui produisaient ces tissus.

(1) Par « mission », on entend celle confiée à des prêtres, religieux ou laïcs envoyés par l'évêque diocésain dans les paroisses pour évangéliser les païens ou conforter les fidèles dans leur foi. A cette fin, un programme d'activités s'étalant sur plusieurs jours était établi avec le curé du lieu.

(2) « Sacré-Cœur » : terme religieux qui peut être traduit par « en dévotion à ».

La population

- En 1790, la population de la commune était de 750 habitants
- Le 15 juillet 1796, à la fin de la guerre de Vendée (1), le nombre d'habitants n'était plus que de 481 ; ce conflit ayant fait 269 victimes parmi les chapelais, dont 121 de sexe féminin et 148 de sexe masculin. La commune perdit presque 36% de ses effectifs.
- En 2020, on dénombre 893 habitants. Leur appellation est définie par le gentilé « chapelais ».

Les circonscriptions d'appartenance

La paroisse

Circonscription ecclésiastique (territoire) dans laquelle s'exerce le ministère du curé, notre paroisse était jadis placée sous le patronage de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Depuis 1997, La Chapelle-Hermier se trouve intégrée à la paroisse Saint-Jean du Gué-Gorand qui comprend également les anciennes paroisses de Coëx, Saint-Révérend et L'Aiguillon-sur-Vie. Cette appellation se justifie par le ruisseau du Gué-Gorand qui est l'élément commun à ces quatre communes en traversant ou délimitant chacune d'entre-elles. Son presbytère est situé à Coëx.

La communauté de communes du Pays des Achards

Cette entité réunit les communes de Beaulieu sous la Roche, La Chapelle Hermier, Le Girouard, Martinet, Nieul le Dolent, Sainte-Flaive des Loups, Saint-Georges de Pointindoux et Saint-Julien des Landes. Elle permet de créer et mettre à leur disposition les moyens (financiers et matériels) et les compétences nécessaires à leur aménagement et à leur développement économique et culturel.

Divers

Une place du bourg porte le nom de « Place du Capitaine Joly »

Il s'agit de Jean-Baptiste Joly, né en 1738 au Cateau-Cambrésis (Département du Nord). Engagé au Régiment des Flandres, il sert sous les ordres d'André Servanteau, Seigneur de la Brunière en La Chapelle-Hermier, qui lui demande d'être le régisseur de ses domaines. Joly et sa famille rejoignent ainsi la Vendée en 1784. Il participe activement à la vie de la commune et fait partie du conseil municipal.

En 1793, il choisit d'adhérer au mouvement contestataire vendéen et entreprend alors de créer lui-même une unité combattante et se place sous les ordres de Charrette, un des chefs vendéens. Joly se verra confier le commandement de 5 000 hommes qui participeront à tous les combats.

Le 27 juin 1794, se déplaçant isolément, il est pris pour un espion républicain et est massacré par un groupe de jeunes gens de Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), sans avoir pu se faire reconnaître.

(3) « Guerre de Vendée » est le nom donné à la guerre civile qui opposa, dans l'Ouest de la France, les républicains (surnommés les « bleus ») aux royalistes (les « blancs »), pendant la Révolution française et principalement entre 1793 et 1796. Ce soulèvement fut corrélatif de décisions prises par le pouvoir central et jugées iniques par la population.

FIN.